

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Maîtriser les exigences** réglementaires applicables à son établissement en SST
- ✓ **Connaître le rôle des acteurs** en santé-sécurité dans la mise en œuvre de la réglementation
- ✓ **Assurer un suivi efficace** des obligations administratives et périodiques
- ✓ **Se constituer son référentiel** réglementaire



Public et prérequis :

- ◆ Chefs d'établissement, DRH, Chargés de sécurité, ...
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session



Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels



Animateur :


- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique



Date et lieu :

- ◆ **Intra** : Nous consulter
- ◆ **Inter** : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

 **3 jours (21 heures)**

Textes, directives, normes de sécurité

- Hiérarchie des textes
- Conséquences des directives européennes sur la réglementation française
- Normes et règles des assurances

Le rôle et les missions des acteurs internes et externes

- Acteurs internes : chargé de sécurité, le rôle du référent sécurité, CHSCT (pouvoir, expertise...)
- Interventions et contrôle du service de santé au travail
- Services prévention des CARSAT

Les obligations fondamentales

- Evaluation des risques et mise à jour du document unique
- Evolutions de la législation en matière de risques : harcèlements, violence, risques psychosociaux, addictions, TMS, pénibilité...
- Protections collectives : aménagement des locaux, conditions de travail, machines et appareils, incendie et explosion, substances dangereuses, organisation des secours
- Protection individuelle : visite médicale, aptitude au poste, formation à la sécurité, travailleurs temporaires, équipements de travail (EPI)

Mettre en pratique la réglementation

- Organisation de la prévention et rôle de chacun
- Interdictions et limitations d'emploi de certains travailleurs pour certains travaux ou produits
- Conformité et état de sécurité des moyens
- Mesures à prendre dans les situations à risque

Mesurer les conséquences juridiques

- Procédure de danger grave et imminent des représentants du personnel
- Principe de la réparation en matière d'accident du travail et de maladie professionnelle
- Responsabilités civile et pénale en cas d'infraction, en cas d'atteinte à la personne physique.
- Délégation de pouvoirs

Recenser les obligations spécifiques à son établissement

- Aménagement des lieux de travail
- Prévention des risques particuliers et nouveaux risques (risques chimiques et CMR, nanomatériaux, RPS, addictions)
- Pénibilité au travail
- Sécurité des équipements et matériels
- EPI spécifiques et appropriés
- Formation sécurité
- Travailleurs temporaires
- Entreprises extérieures (plans de prévention, protocoles...)
- Risques liés aux chantiers (bâtiment et génie civil)
- Organisation des secours
- Situation dangereuse et accident
- Cas pratiques** : à partir de situations concrètes, analyser des écarts d'application de la réglementation et proposer des mesures correctives

Maîtriser les mesures obligatoires à prendre pour se mettre en conformité

- La conformité des documents et formalités en sécurité : document unique, déclarations obligatoires, registres...
- Contrôles, vérifications périodiques et gestion des rapports
- Cas pratique**

Etablir son référentiel réglementaire

- Méthodologie de mise en œuvre
- Savoir synthétiser les résultats
- Organiser sa veille juridique (modalités pratiques et outils)
- Cas pratique** : méthodologie de mise en œuvre de son référentiel avec identification des textes applicables à ses activités

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.

Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.

Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.

Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.

Nous contacter pour les tarifs.